

Insee Dossier

Normandie



N° 15

Avril 2020

Caen la Mer, une communauté urbaine attractive, notamment pour les jeunes



AUCAME
Caen Normandie



Hérouville Saint-Clair



Insee
Mesurer pour comprendre
Normandie

Avant-propos

La connaissance des facteurs d'attractivité d'un territoire et des phénomènes migratoires au sein de celui-ci est un enjeu important dans la définition des politiques publiques relatives à l'aménagement du territoire. C'est pourquoi l'Agence d'Urbanisme de Caen Normandie Métropole (Aucame), la commune d'Hérouville-Saint-Clair et l'Insee Normandie se sont associés afin d'analyser les dynamiques résidentielles au sein de la communauté urbaine de Caen la Mer, mais également de la ville d'Hérouville-Saint-Clair.

Entre 2015 et 2016, plus de 50 000 personnes ont déménagé vers ou depuis Caen la Mer, ou encore en changeant de résidence au sein de l'agglomération. La première partie de cette étude décrit, d'une part, ces échanges entre Caen la Mer et l'extérieur, et d'autre part, au sein de la communauté urbaine, entre Caen et sa périphérie.

Les changements de résidence sont très souvent liés à certains événements significatifs de la vie des habitants (études, parcours professionnels, mise en couple, arrivée des enfants, retraite, etc.) et qui varient en fonction du profil du ménage. Parmi l'ensemble des migrations en lien avec Caen la Mer, sept profils homogènes de ménages se distinguent, présentant chacun des motifs de mobilités spécifiques. La deuxième partie de cette étude détaille les parcours résidentiels de ces ménages et leurs caractéristiques.

Au sein de Caen la Mer, les phénomènes migratoires ne sont pas les mêmes entre les différents secteurs de l'agglomération (Caen, couronnes urbaines, secteurs périurbains). Aussi, la troisième partie de cette étude propose une lecture des migrations propres à chacun de ces secteurs.

Enfin, la dernière partie détaille de façon plus spécifique les phénomènes migratoires en lien avec la commune d'Hérouville-Saint-Clair, deuxième ville de l'agglomération caennaise et du Calvados.

Nous espérons que cette publication, somme de statistiques utiles et d'analyses détaillées, contribuera utilement à la connaissance des territoires de Caen la Mer et à l'éclairage des politiques publiques qui y seront mises en œuvre.

Le maire
d'Hérouville-Saint-Clair

Rodolphe Thomas

Le directeur régional
de l'Insee de Normandie

Daniel Brondel

SYNTHÈSE

Entre 2015 et 2016, la population de la communauté urbaine de Caen la Mer a progressé : les naissances sont plus nombreuses que les décès, et 15 100 nouveaux résidents se sont installés dans l'agglomération pendant que 13 700 ont quitté le territoire. La ville de Caen est impliquée dans la majorité de ces échanges avec l'extérieur.

L'agglomération est particulièrement attractive pour les jeunes quittant le domicile parental, notamment pour étudier, principalement à Caen. À l'inverse, ils sont nombreux à retourner vivre chez leurs parents en dehors de l'agglomération, une fois leurs études terminées. Caen la Mer attire également les familles monoparentales, ménages modestes pouvant bénéficier du parc de logements sociaux du territoire. L'agglomération est en revanche déficitaire pour les couples, avec ou sans enfant(s), qui tendent plutôt à quitter la communauté urbaine pour résider en logement individuel ou accéder plus aisément à la propriété.

Si la ville de Caen, pôle d'études supérieures et d'emplois, attire particulièrement les jeunes quittant le foyer familial, les migrations en lien avec les couronnes urbaines concernent davantage les ménages de personnes vivant seules ou en colocation, même si les couples avec enfant(s) et les ménages de 65 ans ou plus sont nombreux à s'installer dans la couronne urbaine Ouest. Les espaces périurbains attirent, quant à eux, davantage les couples, avec ou sans enfant(s), excepté dans le périurbain Nord au sein duquel migre une population moins familiale, avec davantage de personnes seules ou en colocation.

Hérouville-Saint-Clair, deuxième ville de la communauté urbaine, gagne des habitants par le jeu des migrations. La proximité des pôles d'études supérieures et le parc de logements plus accessibles qu'à Caen rendent la ville attractive pour les jeunes quittant le domicile parental. Les couples, avec ou sans enfant(s), sont en revanche plus nombreux à sortir de la commune qu'à y entrer.

Cette étude a été réalisée par
Antoine LE GRAËT, Caroline POUPET (Insee)
et Ludivine COLLETTE (Aucame)

Sommaire

Synthèse.....	5
Partie 1 : Les migrations résidentielles en lien avec Caen la Mer	7
Davantage d'arrivées que de départs	
Caen, porte d'entrée de l'agglomération	
Partie 2 : Sept profils migratoires caractérisent les ménages mobiles	9
Les départs de chez les parents : une population d'étudiants ou de jeunes salariés, se dirigeant en grande majorité vers Caen	
Les retours de jeunes chez leurs parents représentent près d'une sortie de l'agglomération sur cinq	
Les 65 ans ou plus arrivant dans l'agglomération s'installent plus fréquemment dans le périurbain Nord	
Les personnes seules ou en colocation : autant d'entrées dans Caen la Mer que de sorties	
Caen la Mer, moins attractive pour les couples sans enfant comme pour les couples avec enfant(s)	
Les familles monoparentales : des migrations de proximité	
Partie 3 : Les tendances migratoires propres à chaque secteur de l'agglomération.....	18
Près de la moitié des entrées « caennaises » sont des jeunes quittant le domicile parental	
La couronne urbaine Ouest est relativement plus attractive pour les 65 ans ou plus et les couples avec enfant(s)	
Les espaces périurbains attirent davantage les couples, avec ou sans enfant(s)	
Partie 4 : Hérouville-Saint-Clair, deuxième ville de l'agglomération, attire les jeunes.....	19
Sources, Méthode, Pour en savoir plus	21

Les migrations résidentielles en lien avec Caen la Mer

Davantage d'arrivées que de départs

Entre 2015 et 2016, la communauté urbaine (CU) de Caen la Mer a gagné des habitants : les naissances sont plus nombreuses que les décès, et 15 100 personnes résidant précédemment en France ont emménagé dans l'agglomération, quand 13 700 en sont sorties (Figure 1). La plupart des échanges se font avec le reste de la Normandie (Figure 2). Les nouveaux habitants de l'agglomération s'installent surtout à Caen, mais aussi dans l'est de la couronne urbaine et le nord de l'espace périurbain.

Au-delà de ces échanges avec l'extérieur, 24 200 personnes ont déménagé au sein de la CU. Parmi elles, 8 700 ont changé de secteur de résidence (Méthode). Les deux tiers de ces flux internes se font vers ou depuis Caen.

Caen, porte d'entrée de l'agglomération

Caen constitue la porte d'entrée dans l'agglomération. La commune, qui regroupe 40 % de la population, concentre 58 % des

entrées et des sorties de l'intercommunalité. En outre, la ville gagne des habitants venant de l'extérieur de l'agglomération (+ 850 personnes), mais en perd au profit de sa périphérie (- 1 250). Elle attire une population plus jeune, qui s'y installe notamment pour les études ou pour l'entrée dans la vie active. Les déménagements vers la périphérie, qui s'inscrivent dans les dynamiques de périurbanisation, répondent davantage à des logiques familiales, pour occuper un logement plus grand ou dans le but d'être propriétaire, des projets plus difficiles à satisfaire dans la ville-centre.

Encadré 1 - Six sous-territoires pour étudier les migrations résidentielles au sein de Caen la Mer

Pour cette étude, la communauté urbaine de Caen la Mer a été découpée en six sous-territoires. Ceux-ci ont été définis en regroupant des communes selon des critères de continuité géographique, de cohérence sociologique mais aussi de position dans l'armature urbaine, le tout décidé en accord avec l'Aucame, à partir de ses travaux. Cette armature regroupe les communes en fonction de leur degré de polarisation et de rayonnement sur le territoire.

« Caen », ville-centre de l'agglomération qui concentre une forte part de la population et des emplois, a été isolée.

La « couronne urbaine Est », très urbanisée, regroupe les communes les plus peuplées de l'agglomération après Caen. Cette couronne, qui offre un parc de logements diversifié, est historiquement le lieu de résidence privilégié par les catégories plutôt populaires/ouvrières, malgré un certain renouvellement sociodémographique d'une partie de ce territoire, notamment à proximité de Caen.

Le « périurbain Est » se trouve dans la continuité de la « couronne urbaine Est », avec une population constituée plutôt de catégories populaires.

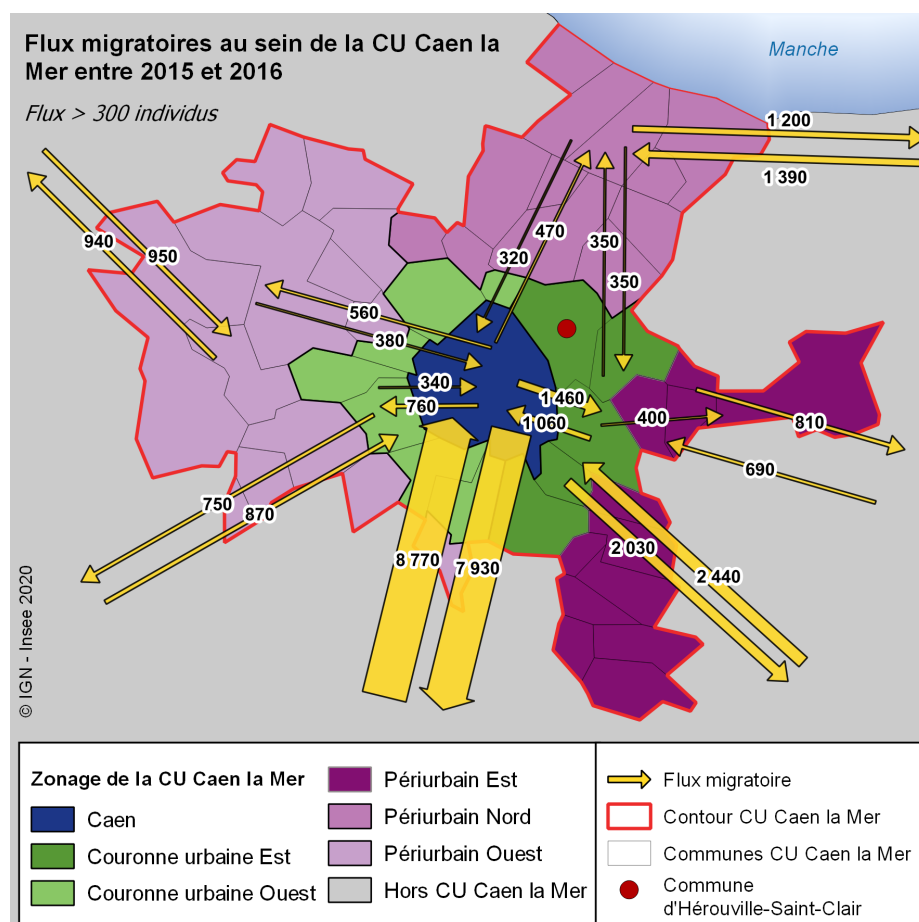
La « couronne urbaine Ouest » regroupe des communes moins marquées par l'urbanisation, de plus petite taille et avec davantage de logements individuels. Les « classes moyennes » sont plus présentes au sein de cette couronne.

Dans le « périurbain Ouest », la population est plus aisée que dans le « périurbain Est » et son vieillissement est plus marqué.

Enfin, le « périurbain Nord » regroupe, notamment, les communes littorales attractives pour les retraités. Ce secteur accueille également une part importante des ménages les plus aisés de la communauté urbaine.

1 Caen, interface de l'agglomération avec l'extérieur

Flux migratoires au sein et avec l'extérieur de la CU Caen la Mer entre 2015 et 2016



Note : Par souci de lisibilité, sont représentés sur la carte uniquement les flux supérieurs à 300 individus
Source : Insee, Recensement de la population 2016 (exploitation principale)

Les couronnes urbaines et les espaces périurbains s'inscrivent dans une dynamique migratoire plus locale. Pour ces territoires, la majorité des échanges se fait avec le reste de Caen la Mer. Ainsi, la moitié des individus s'installant dans les couronnes urbaines ou dans le périurbain habitait déjà dans l'agglomération, alors que cette part n'est que de 21 % à Caen. Les échanges avec l'extérieur sont cependant plus fréquents dans le périurbain Nord. ■

2 Des échanges avec la Normandie plus fréquents dans le périurbain Est

Provenance et destination des flux entre les territoires de Caen la Mer et l'extérieur de l'agglomération (en %)

	Entrées depuis...				Départs vers...			
	Normandie	dont Calvados	Autre région	Ensemble	Normandie	dont Calvados	Autre région	Ensemble
Caen	65	30	35	100	51	29	49	100
Couronne urbaine Est	73	50	27	100	67	57	33	100
Couronne urbaine Ouest	64	44	36	100	60	48	40	100
Périurbain Est	80	63	20	100	77	64	23	100
Périurbain Nord	62	45	38	100	60	50	40	100
Périurbain Ouest	72	58	28	100	75	59	25	100
CU Caen la Mer	67	39	33	100	58	40	42	100

Source : Insee, Recensement de la population 2016 (exploitation principale)

Sept profils migratoires caractérisent les ménages mobiles

La très grande majorité des changements de résidence sont directement liés à certains événements significatifs de la vie des habitants : études, parcours professionnels, mise en couple, arrivée des enfants, retraite, etc. L'exploitation de la source Fideli (*Sources*) permet d'étudier les caractéristiques des ménages et de leur logement avant et après

la migration et ainsi d'approcher les causes de leurs déménagements. Parmi l'ensemble des migrations en lien avec Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence ; *Méthode*) on distingue sept groupes homogènes de ménages migrants, présentant chacun des motifs de mobilités

spécifiques¹. Ainsi, 27 % des déménagements sont consécutifs à des départs de chez les parents (*Figure 3*). Viennent ensuite, dans 24 % des cas, les personnes ne vivant pas en couple, qu'elles vivent seules ou en colocation. Les couples sont également

¹ Dans 8 % des cas, il n'a pas été possible de rattacher les mobilités à un des groupes présentés.

3 Les départs de chez les parents, profil migratoire le plus fréquent

Caractéristiques des sept profils migratoires et leur poids respectif dans l'ensemble des migrations en lien avec la CU Caen la Mer

Profil migratoire	Poids dans les migrations (en %)	Principales caractéristiques
Départ de chez les parents	27	Des ménages jeunes, d'une ou deux personnes 31 % d'entre eux s'installent en couple Des étudiants ou des personnes en recherche de leur premier emploi (42%) ou des salariés (40%) Quittent les maisons de leurs parents pour des petits appartements, en location
Retour chez les parents	9	Légèrement plus âgés que les départs de chez les parents Quittent des appartements pour retourner chez leurs parents, dans des maisons
Ménages dont le référent a 65 ans ou plus	4	Essentiellement des retraités Des personnes seules dans deux ménages sur trois Quittent fréquemment des maisons pour de l'habitat en collectivité ou des logements de plus petite taille
Familles monoparentales	5	Des ménages modestes : plus de trois sur quatre ont un niveau de vie inférieur au niveau de vie médian Quittent plus souvent des maisons pour se diriger vers des appartements du parc social
Personnes ne vivant pas en couple	24	Personnes seules (quatre ménages sur cinq) ou colocations Six ménages sur dix ont un référent salarié Résident principalement dans des appartements, en location
Couples sans enfant	12	Ménages jeunes (un quart a moins de 25 ans)... ou plus âgés (18 % ont 50 ans ou plus) Dans un cas sur deux, la migration coïncide avec une mise en couple Ils sont relativement aisés
Couples avec enfant(s)	11	Dans neuf familles sur dix, le référent a entre 25 et 49 ans Sept familles sur dix emménagent dans une maison
Autres	8	

Champ : Ensemble des ménages migrants en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

Partie 2 :

Sept profils migratoires caractérisent les ménages mobiles

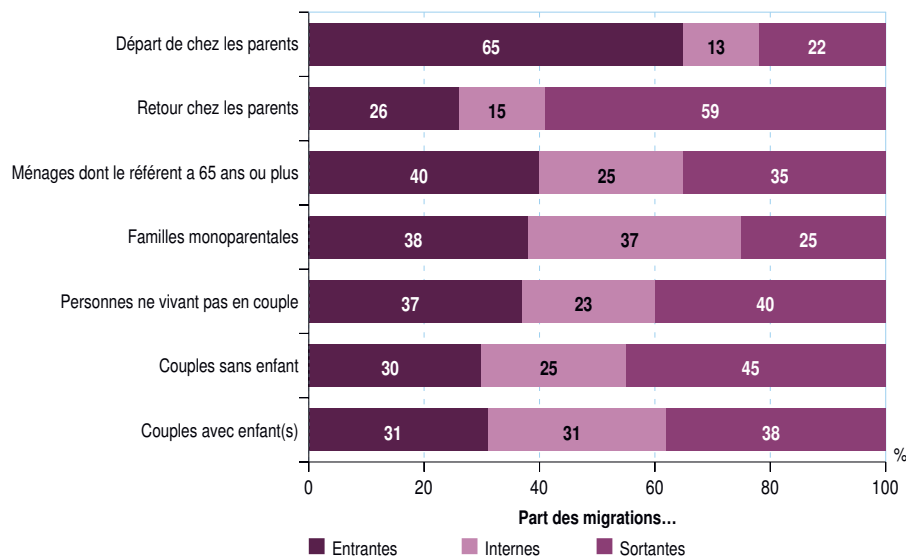
impliqués dans près d'un quart des déménagements, qu'ils aient des enfants (11 %) ou non (12 %). Les jeunes de retour chez leurs parents (9 %), les familles monoparentales (5 %) et les ménages dont le référent a 65 ans ou plus² (4 %) complètent ces différents types de ménages migrants.

Avec plus d'arrivées que de départs, l'intercommunalité caennaise est particulièrement attractive pour les jeunes quittant le domicile parental et pour les familles monoparentales (Figures 4 et 5). À l'inverse, l'agglomération est déficitaire concernant les couples (avec ou sans enfant(s)) et les personnes retournant chez leurs parents. ■

² Les 65 ans ou plus sont regroupés dans une même catégorie, quelle que soit leur situation familiale. Ils ne sont donc pas comptabilisés dans les couples ou dans les personnes ne vivant pas en couple par exemple.

4 Les départs de chez les parents, trois fois plus d'entrées dans l'agglomération que de sorties

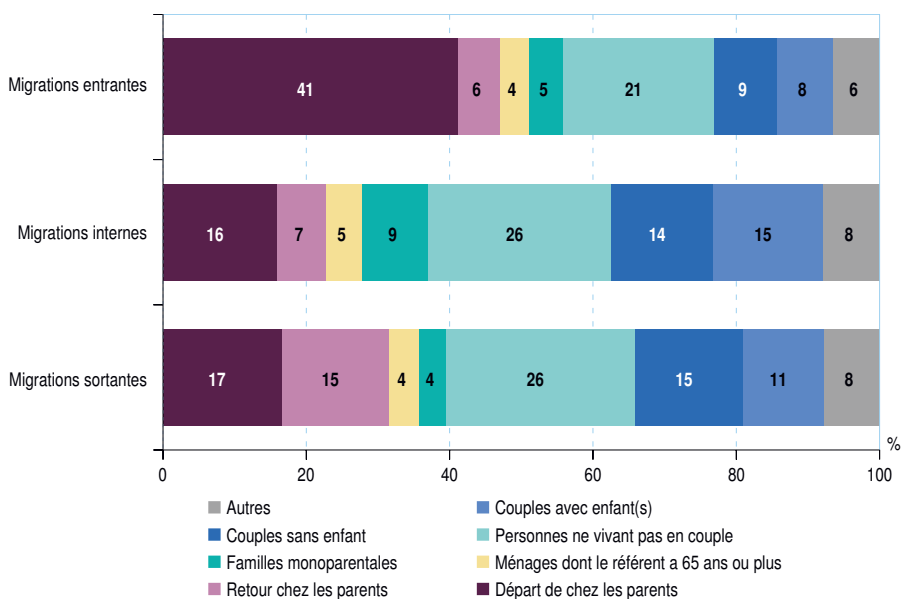
Répartition des migrations selon leur type (entrantes, sortantes, internes) pour chaque profil migratoire (en %)



Champ : Ensemble des ménages migrants en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

5 Près de trois migrations internes sur dix concernent un couple

Répartition des profils migratoires parmi les migrations entrantes, internes et sortantes de la CU Caen la Mer (en %)



Champ : Ensemble des ménages migrants en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

Partie 2 :

Sept profils migratoires caractérisent les ménages mobiles

Les départs de chez les parents : une population d'étudiants ou de jeunes salariés, se dirigeant en grande majorité vers Caen

Caen la Mer est attractive pour les jeunes quittant le domicile parental. Ils sont trois fois plus nombreux à s'y installer qu'à en sortir. Ces ménages représentent d'ailleurs près de la moitié des entrées dans l'agglomération. Près de huit jeunes sur dix quittant le domicile parental pour venir dans

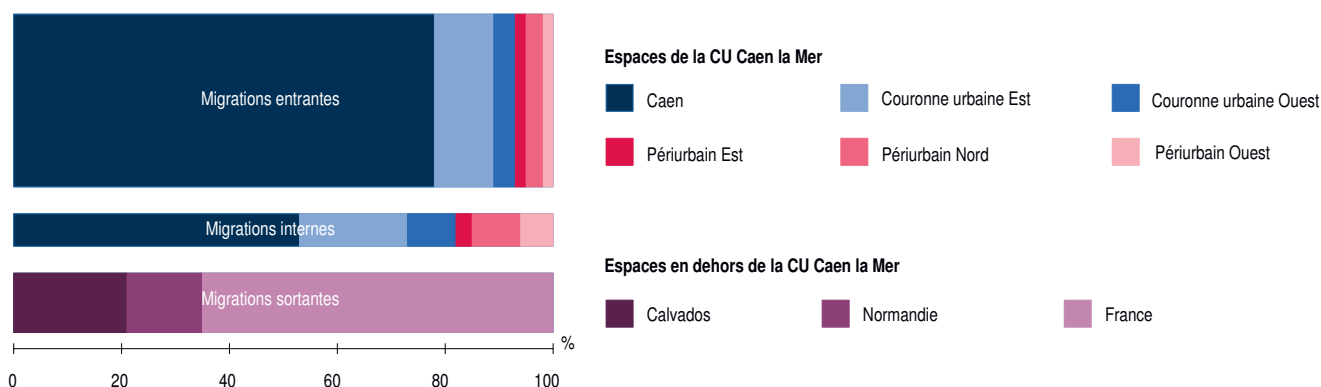
l'agglomération s'installent à Caen, ville qui concentre l'essentiel des établissements d'enseignement supérieur (Figure 6a). Ce sont principalement de jeunes ménages, étudiants ou en cours d'insertion sur le marché de l'emploi, qui habitaient auparavant en Normandie (72 %, dont 40 % en dehors du Calvados).

À l'inverse, les jeunes qui partent du domicile parental pour quitter Caen la Mer sont plus fréquemment salariés (Figure 6b), ce qui peut traduire une mobilité davantage liée

à des parcours professionnels. Ces ménages sortants, dont sept sur dix sont issus de la périphérie caennaise (couronnes urbaines et espaces périurbains), quittent la région pour les deux tiers d'entre eux et s'installent notamment en Île-de-France (21 %) et en Bretagne (10 %).

Par ailleurs, à l'instar des sortants, les rares migrations internes impliquent une population plus souvent salariée, qui se dirige principalement vers Caen (54 %) et la couronne urbaine Est (20 %). ■

6a Destination des ménages de profil migratoire « Départ de chez les parents »



Champ : Ensemble des ménages migrants en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

6b Principales différences entre les migrations entrantes, sortantes et internes

Profil « Départ de chez les parents » (en %)

	Migrations		
	entrantes	internes	sortantes
Part des 18/24 ans	81	56	61
Part de personnes seules	69	49	62
Part de salariés	39	75	55
Part de locataires du parc social	7	17	6

Note de lecture : Parmi les jeunes venant de la CU et quittant le domicile parental pour rester dans Caen la Mer (migrations internes), 56 % ont entre 18 et 24 ans et 49 % sont des personnes seules.
Champ : Ensemble des ménages migrants en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

Partie 2 :

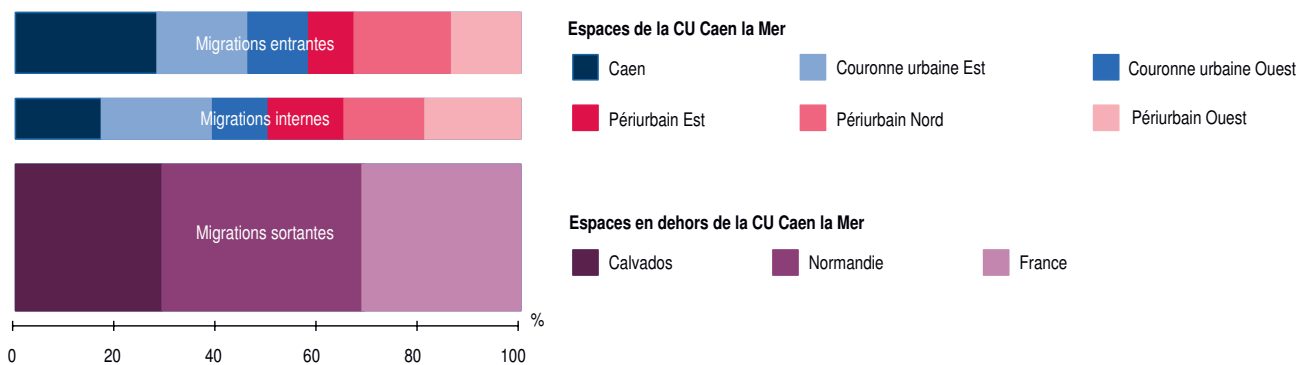
Sept profils migratoires caractérisent les ménages mobiles

Les retours de jeunes chez leurs parents représentent près d'une sortie de l'agglomération sur cinq

Caen la Mer attire une proportion importante de jeunes s'y installant pour les études ou pour trouver un travail. Ceux-ci, après quelques années, peuvent être amenés à retourner chez leurs pa-

rents, principalement en Normandie (*Figures 7a et 7b*). Ces départs représentent près d'une sortie de l'agglomération sur cinq, et sont deux fois plus fréquentes que les entrées du même type. ■

7a Destination des ménages de profil migratoire « Retour chez les parents »



Champ : Ensemble des migrations en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

7b Principales différences entre les migrations entrantes, sortantes et internes

Profil « Retour chez les parents » (en %)

	Migrations		
	entrantes	internes	sortantes
Part des 18/24 ans *	48	45	69
Part de personnes seules *	58	53	71
Part de salariés *	44	62	39
Part de locataires du parc social *	8	19	9

* Les caractéristiques pour ce profil sont observées avant la migration.

Champ : Ensemble des migrations en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

Partie 2 :

Sept profils migratoires caractérisent les ménages mobiles

Les 65 ans ou plus arrivant dans l'agglomération s'installent plus fréquemment dans le périurbain Nord

L'agglomération caennaise compte un peu plus d'arrivées de ménages de 65 ans ou plus que de départs. Ces flux restent cependant relativement faibles par rapport à l'ensemble des migrations. Plus de 40 % de ces

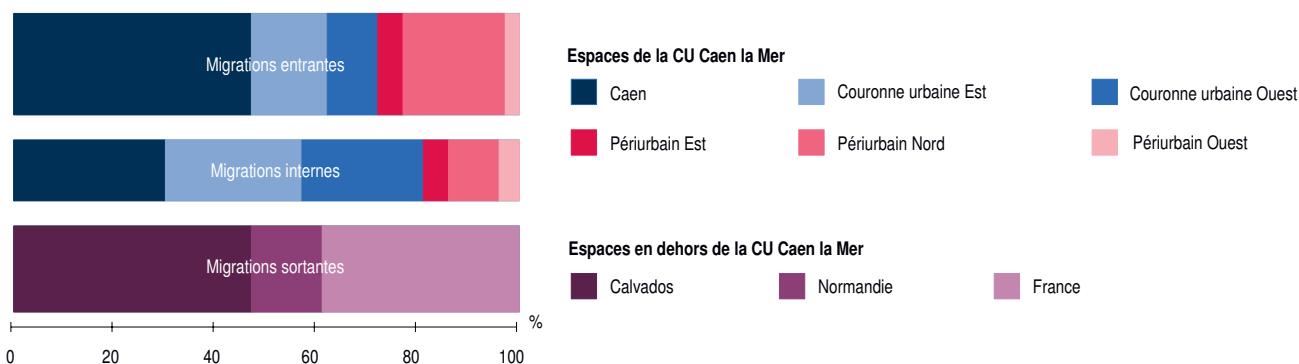
seniors entrant dans Caen la Mer viennent d'une autre région, principalement d'Île-de-France. Ces ménages s'installent plus fréquemment dans le périurbain Nord que les autres profils arrivant dans la CU (*Figure 8a*).

Les 65 ans ou plus sortant de l'agglomération opèrent une trajectoire inverse à celle des seniors entrants. En effet parmi ces mé-

nages, principalement issus de Caen et du périurbain Nord, quatre sur dix quittent la région.

Les seniors qui déménagent à l'intérieur de l'agglomération vivent plus souvent seuls (*Figure 8b*). Pour plus de la moitié d'entre eux, ce déménagement est lié à une installation en structure d'hébergement collectif (maison de retraite, EHPAD, etc.). ■

8a Destination des ménages de profil migratoire « 65 ans ou plus »



Champ : Ensemble des migrations en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

8b Principales différences entre les migrations entrantes, sortantes et internes

Profil « 65 ans ou plus » (en %)

	Migrations					
	entrantes		internes		sortantes	
	avant migration	après migration	avant migration	après migration	avant migration	après migration
Part de personnes seules	63		76		63	
Part de ménages vivant en appartement	32	37	45	50	47	31
Part de ménages vivant en structure d'hébergement collectif	10	27	13	53	11	32

Champ : Ensemble des migrations en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

Partie 2 :

Sept profils migratoires caractérisent les ménages mobiles

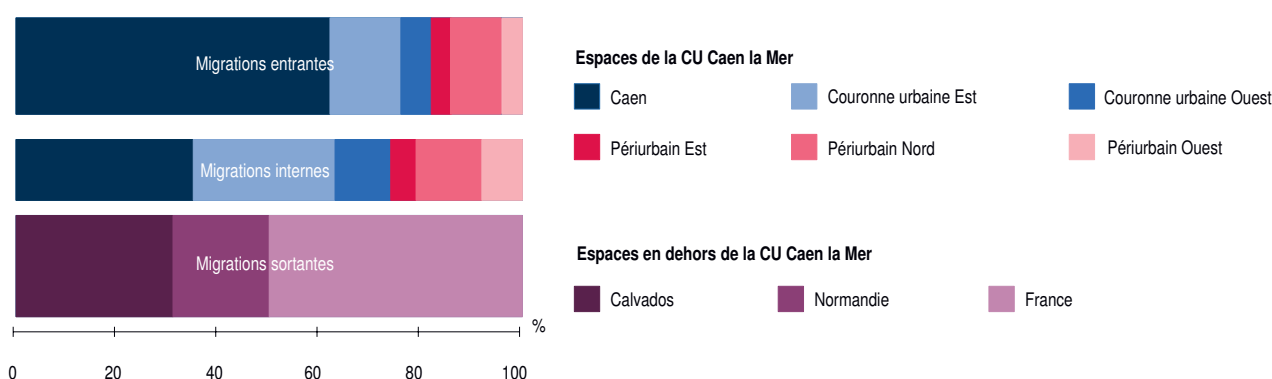
Les personnes seules ou en colocation : autant d'entrées dans Caen la Mer que de sorties

Les personnes vivant seules ou en colocation (hors jeunes quittant le domicile parental) emménagent autant dans l'agglomération qu'elles n'en partent, et représentent

près d'un quart des déménagements. Caen concentre l'essentiel de ces échanges avec l'extérieur de la CU, dont la moitié se font avec l'extérieur de la région (Figure 9a). Qu'ils entrent ou qu'ils sortent de l'agglomération, ces ménages présentent des caractéristiques similaires.

Les personnes seules ou en colocation déménageant au sein de Caen la Mer sont plus âgées et plus souvent salariées (Figure 9b). Elles se dirigent surtout vers Caen (34 %) et la couronne urbaine Est (28 %).

9a Destination des ménages de profil migratoire « Personnes ne vivant pas en couple »



Champ : Ensemble des migrations en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

9b Principales différences entre les migrations entrantes, sortantes et internes

Profil « Personnes ne vivant pas en couple » (en %)

	Migrations					
	entrantes		internes		sortantes	
	avant migration	après migration	avant migration	après migration	avant migration	après migration
Part des 18/39 ans	62	62	56	56	67	67
Part de salariés	56	56	70	70	63	63
Part de locataires du parc social	11	12	23	20	12	8

Champ : Ensemble des migrations en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

Partie 2 :

Sept profils migratoires caractérisent les ménages mobiles

Caen la Mer, moins attractive pour les couples sans enfant...

Caen la Mer est peu attractive pour les couples sans enfant, ceux-ci quittant légèrement plus l'agglomération qu'ils n'y entrent. Les couples sans enfant sortant de l'intercommunalité, principalement issus de Caen (60 %), ont plutôt tendance à rester dans la région et plus particulièrement dans le département (*Figure 10a*).

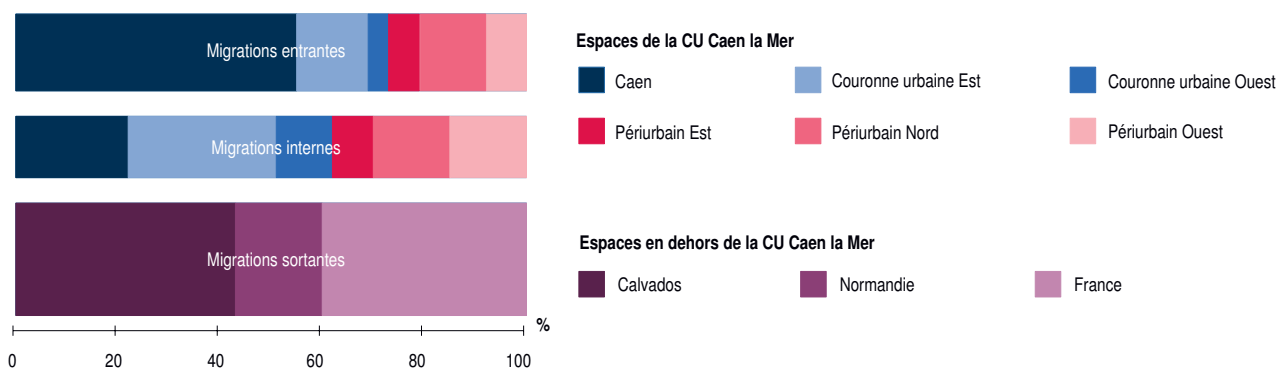
Ces couples privilégient la vie en maison (59 % ; *Figure 10b*).

À l'inverse, ceux emménageant dans Caen la Mer vont vivre en appartement (sept couples sans enfant sur dix), ce qui s'explique notamment par le fait que 55 % d'entre eux s'installent à Caen. Toutefois, les comportements migratoires varient selon l'âge. Ainsi, si les plus jeunes sont majoritairement attirés par la ville-centre (65 %), les couples

sans enfant de 50 ans ou plus vont privilégier les espaces périurbains (52 %), en particulier au nord de la CU (32 %).

Les déménagements au sein de l'agglomération représentent quant à eux le quart des mouvements pour les couples sans enfant. Ils correspondent majoritairement à des départs de Caen (51 %), souvent à destination de la couronne urbaine Est (28 %) et des périurbains Nord et Ouest (15 % chacun). ■

10a Destination des ménages de profil migratoire « Couples sans enfant »



Champ : Ensemble des migrations en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

10b Principales différences entre les migrations entrantes, sortantes et internes

Profil « Couples sans enfant » (en %)

	Migrations					
	entrantes		internes		sortantes	
	avant migration	après migration	avant migration	après migration	avant migration	après migration
Part de ménages vivant en maison	38	29	16	46	19	59
Part de locataires du parc social	9	9	15	16	10	6

Champ : Ensemble des migrations en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

Partie 2 :

Sept profils migratoires caractérisent les ménages mobiles

... comme pour les couples avec enfant(s)

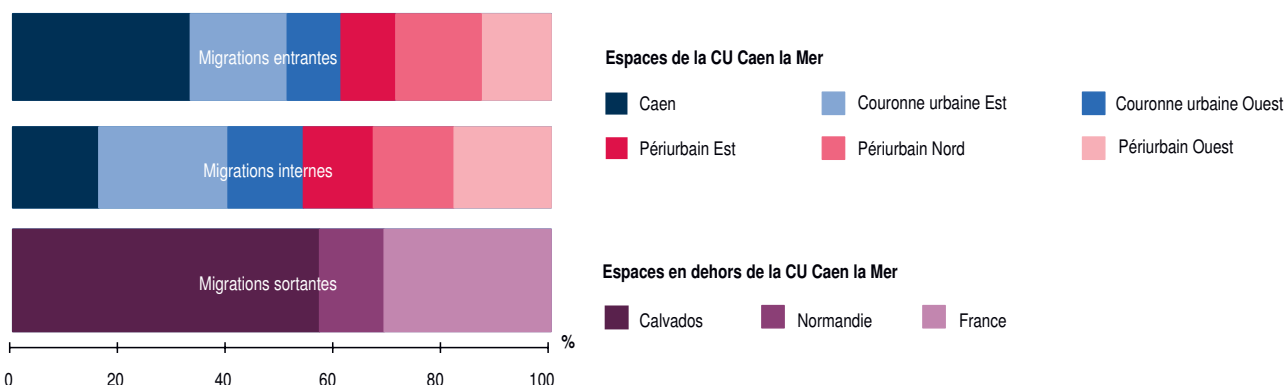
À l'instar du profil précédent, les couples avec enfant(s) quittent davantage l'agglomération caennaise qu'ils n'y entrent. Les ménages sortants de Caen la Mer s'éloignent néanmoins peu et restent majoritairement dans le département (57 % ; *Figure 11a*). Le fait de quitter l'agglomération permet à de nombreux ménages de vivre en maison

(*Figure 11b*). Ils sont également plus fréquemment propriétaires après leur déménagement.

Les couples avec enfant(s) entrant dans la CU s'installent principalement dans les secteurs périurbains, Caen n'accueillant qu'un tiers de ces arrivées. Au contraire des sortants, ils ne sont pas plus nombreux à vivre en maison ou à être propriétaires après la migration.

Les déménagements de couples avec enfant(s) au sein de l'agglomération se font principalement de Caen vers sa périphérie. Ainsi, la moitié de ces ménages habitaient à Caen avant la migration et plus de huit sur dix s'installent dans les territoires périurbains (46 %) ou les couronnes urbaines (38 %). Ces familles se dirigent plus fréquemment en logement social que la moyenne, notamment dans la couronne urbaine Est. ■

11a Destination des ménages de profil migratoire « Couples avec enfant(s) »



Champ : Ensemble des migrations en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

11b Principales différences entre les migrations entrantes, sortantes et internes

Profil « Couples avec enfant(s) » (en %)

	Migrations					
	entrantes		internes		sortantes	
	avant migration	après migration	avant migration	après migration	avant migration	après migration
Part de ménages vivant en maison	57	59	32	69	38	78
Part de ménages propriétaires	30	27	18	40	19	40
Part de locataires du parc social	14	21	31	30	24	14

Champ : Ensemble des migrations en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

Partie 2 :

Sept profils migratoires caractérisent les ménages mobiles

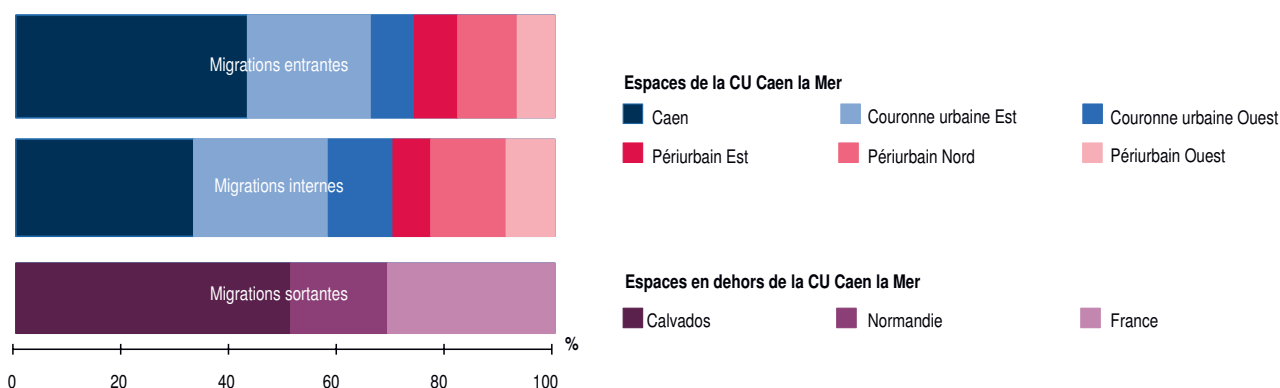
Les familles monoparentales : des migrations de proximité

Caen la Mer est attractive pour les familles monoparentales. Ces ménages, plus modestes, peuvent bénéficier d'un parc de logements sociaux plus important dans l'agglomération (Figure 12b). Que ces familles entrent dans la

CU ou qu'elles en sortent, ces déménagements se font vers un nouveau domicile relativement proche. En effet, les familles monoparentales sont la catégorie de migrants pour laquelle la part des déménagements internes à l'agglomération est la plus importante (37 %). Et quand elles s'installent dans l'agglomération ou la quittent, leurs migrations résidentielles s'ef-

fectuent davantage avec le reste du département, voire de la région, que ce qu'on constate pour d'autres profils (Figure 12a). Ainsi, 77 % des familles monoparentales entrants dans Caen la Mer vivaient déjà en Normandie (dont 64 % dans le Calvados) et 69 % de celles qui en sortent restent dans la région (dont 51 % dans le Calvados). ■

12a Destination des ménages de profil migratoire «Familles monoparentales»



Champ : Ensemble des migrations en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

12b Principales différences entre les migrations entrantes, sortantes et internes

Profil « Familles monoparentales » (en %)

	Migrations					
	entrantes		internes		sortantes	
	avant migration	après migration	avant migration	après migration	avant migration	après migration
Part de locataires du parc social	18	32	35	41	32	21

Champ : Ensemble des migrations en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

Les tendances migratoires propres à chaque secteur de l'agglomération

Près de la moitié des entrées « caennaises » sont des jeunes quittant le domicile parental

La ville de Caen, pôle d'études supérieures et d'emplois, est attractive pour les jeunes quittant le foyer familial. Ceux-ci représentent 47 % des arrivées dans la ville-centre contre seulement 8 % des départs (Figure 13). En outre, une rotation importante s'effectue autour des ménages de personnes seules ou en colocation : ils constituent 22 % des entrées dans la ville-centre mais forment également le principal profil sortant (30 % des départs).

En revanche, la commune accueille peu de couples, avec ou sans enfant(s), alors qu'ils représentent plus d'un départ sur quatre. Ainsi, les couples (qui souhaitent souvent vivre en maison, habiter un logement, être propriétaire) vont chercher en dehors de Caen une offre de logement correspondant davantage à leurs besoins et/ou à leurs capacités financières, offre inaccessible dans la ville-centre.

Enfin, les retours chez les parents forment une part importante des départs de la commune (17 %).

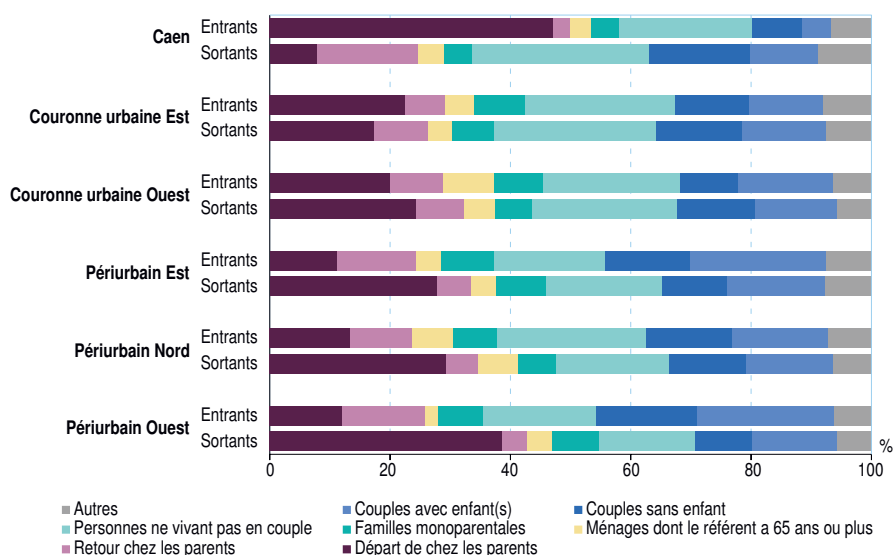
La couronne urbaine Ouest est relativement plus attractive pour les 65 ans ou plus et les couples avec enfant(s)

Les migrations en lien avec les couronnes urbaines concernent principalement les ménages de personnes seules ou en colocation et les jeunes quittant le domicile parental, dans le sens des arrivées comme des départs.

De plus, les couples avec enfant(s) et les ménages de 65 ans ou plus sont, en proportion, plus nombreux à s'installer dans la couronne urbaine Ouest que dans la couronne urbaine Est. En effet, à l'ouest, 16 % des arrivées concernent des couples avec enfant(s), et 9 % des ménages de 65 ans ou plus, contre respectivement 12 % et 5 % à l'est.

13 Des espaces périurbains Est et Ouest particulièrement attractifs pour les couples

Répartition des ménages entrants et sortants de chaque secteur de la CU Caen la Mer selon leur profil migratoire (en %)



Champ : Ensemble des ménages migrants en lien avec la CU Caen la Mer (hors migrations internes à chaque secteur de résidence)
Source : Insee, Fideli 2016

Par ailleurs, à profil migratoire égal, les ménages s'installant dans la couronne urbaine Est vivent dans des logements plus petits et plus anciens que ceux de l'ouest, et plus fréquemment en appartement. Ils sont également plus modestes, conséquence de l'offre de logements, qui comprend, à l'est, davantage de logements collectifs ou appartenant au parc social.

Les espaces périurbains attirent davantage les couples, avec ou sans enfant(s)

Dans les espaces périurbains, les couples, avec ou sans enfant(s), représentent une part plus importante des arrivées qu'à

Caen ou que dans les couronnes urbaines. Ce phénomène est particulièrement marqué dans le périurbain Ouest, où 40 % des entrants sont des couples.

À l'inverse, le périurbain Nord attire une population moins familiale, avec moins de couples avec enfant(s) (16 % contre 22 % à l'est et 23 % à l'ouest) et davantage de personnes seules ou en colocation (25 % contre 19 % à l'est comme à l'ouest).

Par ailleurs, du côté des départs, les jeunes quittant le domicile parental représentent, en moyenne, plus de trois départs sur dix et constituent la principale population sortant des territoires périurbains. ■

Hérouville-Saint-Clair, deuxième ville de l'agglomération, attire les jeunes

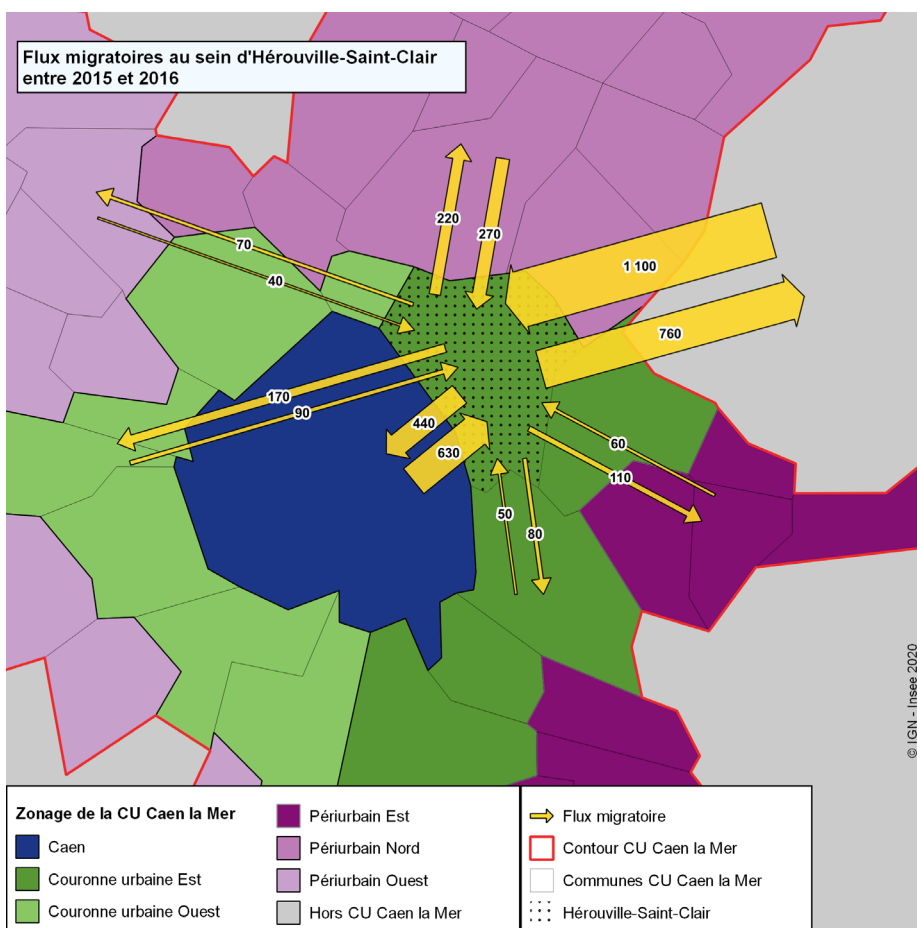
La connaissance des profils des nouveaux ménages et de ceux qui quittent le territoire est un enjeu fort pour les communes. Hérouville-Saint-Clair, deuxième ville de l'agglomération caennaise et du département, a choisi de travailler avec l'Insee Normandie et l'Aucame, Agence d'Urbanisme de Caen Normandie Métropole, afin de mieux appréhender ces mouvements et d'en comprendre les déterminants.

Entre 2015 et 2016, avec 2 200 nouveaux arrivants (contre 1 800 partants), Hérouville-Saint-Clair gagne 400 habitants dans ces échanges avec le reste de la France (Figure 14). De plus, après plusieurs années de baisse de la population, la commune a connu une augmentation de 6 % entre 2011 et 2016. La ville est attractive pour les jeunes quittant le domicile parental avec deux fois plus d'entrées que de sorties (Figure 15). La proximité des pôles d'études supérieures, tels les campus 1 et 4, le Citis, mais aussi des pôles d'emplois caennais et des zones d'activités, sont autant de facteurs d'attractivité. La présence d'un parc de logements plus accessibles qu'à Caen (résidences étudiantes, logements neufs et anciens aux loyers moins élevés que dans la ville-centre) contribue également à attirer ces ménages. Les personnes seules ou en colocation représentent également une part importante des entrants, bien que la commune soit déficitaire pour ce profil. Ainsi, les personnes seules ou en colocation et les jeunes quittant le domicile parental représentent plus de 50 % des ménages entrant dans la commune. Les arrivants à Hérouville-Saint-Clair sont donc plutôt jeunes : 40 % ont entre 18 et 24 ans, et 30 % entre 25 et 39 ans.

Les couples, avec ou sans enfant(s), sont plus nombreux à sortir de la commune qu'à y entrer. Ces ménages recherchent souvent une maison à coût accessible et s'installent surtout dans le périurbain, et particulièrement à l'est.

14 Des échanges importants entre Hérouville-Saint-Clair et le reste de Caen la Mer

Entrées et sorties de la commune d'Hérouville-Saint-Clair entre 2015 et 2016



Source : Insee, Recensement de la population 2016 (exploitation principale)

La ville s'inscrit dans une dynamique migratoire locale. La moitié des nouveaux ménages provient de Caen la Mer (dont une majorité de la ville de Caen). Une même proportion des ménages quitte Hérouville-Saint-Clair pour une commune de la communauté urbaine. En ce qui concerne les échanges avec le reste de la région, les nouveaux arrivants viennent de toute la Normandie quand les sortants restent plutôt dans le Calvados.

Au sein de la commune, les dynamiques migratoires ne sont pas les mêmes dans les différents regroupements de quartiers (encadré 2). Les quartiers centraux (regroupements « Grand Parc-Belles Portes » et « Grande Delle-Haute Folie-Centre ville »), qui regroupent plus de la moitié de la population, perdent des ménages. S'ils accueillent la plus forte part de nouveaux habitants, en raison de leur poids démographique, les départs de ces territoires restent plus nombreux.

Partie 4 :

Hérouville-Saint-Clair, deuxième ville de l'agglomération, attire les jeunes

Ces deux ensembles de quartiers sont attractifs pour les jeunes qui quittent le domicile parental pour s'installer à Hérouville-Saint-Clair. Ils offrent un parc de logements aux prix variés et sont situés à proximité des réseaux de transport (bus, tramway), des commerces et équipements. En revanche, les couples, ainsi que les personnes vivant seules ou en colocation pour le regroupement « Grande Delle-Haute Folie-Centre ville », sont plus nombreux à quitter ces quartiers centraux qu'à s'y installer.

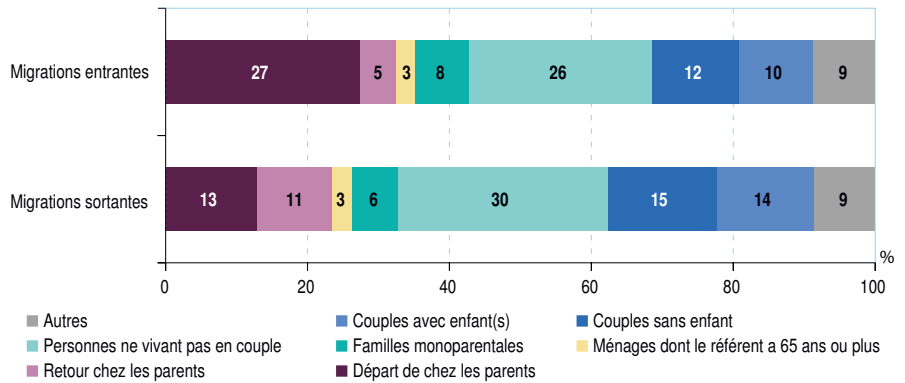
Les jeunes qui quittent le domicile parental pour s'installer à Hérouville-Saint-Clair sont également nombreux à emménager dans les quartiers de « Lebisey-Citis ». La partie Citis concentre des résidences privées étudiantes ainsi qu'une offre de logements de type studio. Ces logements, à la rotation locative importante, sont vraisemblablement à l'origine de cette attractivité.

Les quartiers « Hameau de Beaugard-Zone portuaire-Bourg » et « Quartier Montmorency Nord et Sud », au profil plus résidentiel et avec une offre de logements individuels plus importante, attirent davantage les couples que le reste de la ville. Dans ce regroupement, le nombre de couples entrants est proche du nombre de sortants.

Enfin, dans les quartiers « du Bois » et « du Val Ouest », les familles monoparentales sont surreprésentées parmi les nouveaux arrivants, comme parmi les sortants. La proportion importante de logements locatifs sociaux dans cet ensemble explique en partie cette spécificité. ■

15 Hérouville-Saint-Clair : attractive pour les personnes quittant le domicile parental, moins pour les couples

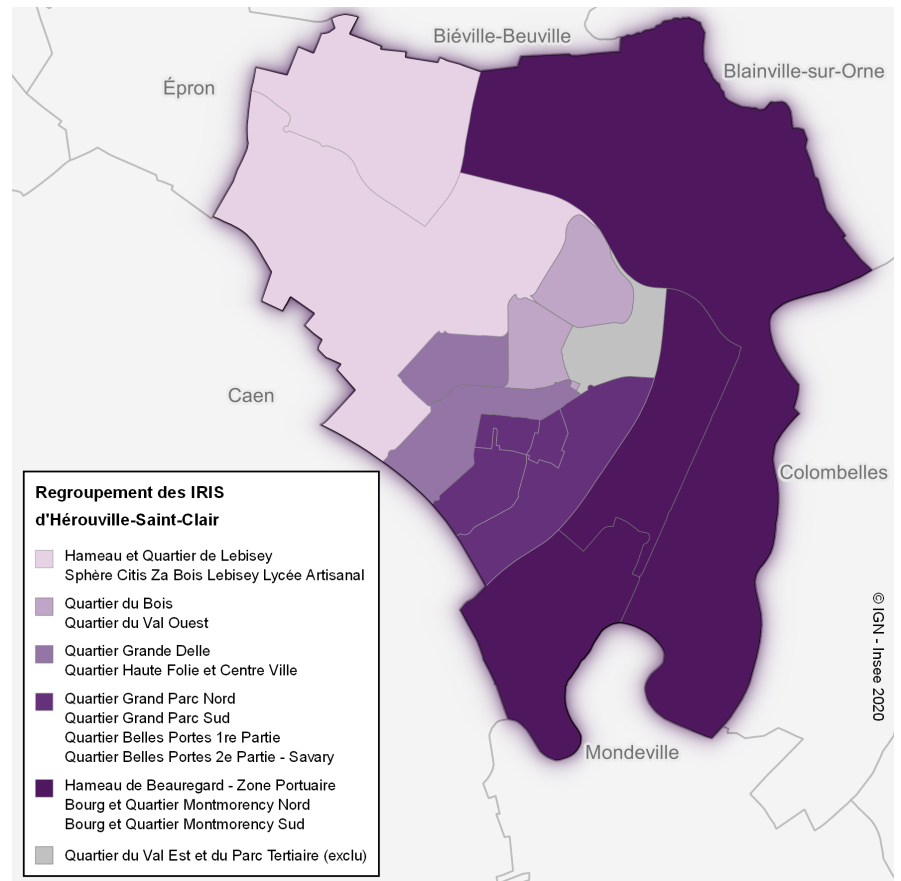
Répartition des profils migratoires parmi les migrations entrantes et sortantes d'Hérouville-Saint-Clair (en %)



Champ : Ensemble des ménages migrants en lien avec la commune d'Hérouville-Saint-Clair
Source : Insee, Fideli 2016

Encadré 2 - Regrouper les territoires pour étudier plus finement les phénomènes migratoires au sein d'Hérouville-Saint-Clair

Au-delà de l'analyse des migrations résidentielles entre Hérouville-Saint-Clair et l'extérieur, cette étude a également pour objectif de décrire plus finement les dynamiques migratoires propres à chacun des quartiers de la commune. Cependant, sur des territoires aussi fins, les volumes de population observés ne permettent pas de respecter les critères de diffusion des sources de données utilisées. Aussi, pour cette étude et afin de répondre au besoin d'information à un niveau infra-communal, les IRIS ont été regroupés en six groupes en fonction, d'une part, de leur positionnement géographique dans la commune, et d'autre part, des caractéristiques de leurs populations et parcs de logements.



Sources

À l'Insee, les mobilités résidentielles sont traditionnellement appréhendées au travers du **recensement de la population**. Le questionnaire permet de connaître le lieu de résidence de la personne un an auparavant (uniquement pour les personnes âgées d'un an ou plus) et donc de mesurer les flux migratoires sur une année.

La source **Fideli** (Fichiers démographiques sur les logements et les individus) permet, de son côté, de caractériser ces mobilités à partir de données issues de sources fiscales. Elle fournit une information très récente sur les caractéristiques de la personne (de son ménage d'appartenance mais aussi de son logement) avant et après la migration résidentielle.

Méthode

Le champ de cette étude concerne les migrations résidentielles au cours de l'année 2015 des personnes appartenant à des foyers fiscaux (hors enfants de moins d'un an), à l'exception de celles en lien avec l'étranger. Ces dernières représentent environ 5 % des entrées, dans la communauté urbaine de Caen la Mer, comme dans la commune d'Hérouville-Saint-Clair.

Un foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple, un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux.

Un ménage correspond à l'ensemble des foyers fiscaux vivant dans le même logement. Pour les personnes vivant dans des structures d'hébergement collectif ou des logements non assujettis à la taxe d'habitation (logements-foyers pour personnes âgées, pour jeunes travailleurs, etc.), chaque foyer fiscal est assimilé à un ménage.

Une partie des étudiants (ceux qui ne payent pas de taxe d'habitation) restent rattachés au foyer fiscal de leurs parents. Ils sont alors localisés au domicile parental, même s'ils vivent ailleurs. Dans ce cas, la migration ne peut pas être observée.

Le champ et les concepts étant différents, l'attractivité mesurée à partir de la source Fideli, notamment sur la population étudiante qui lui échappe en partie, peut différer de celle obtenue à partir d'autres sources usuelles comme le recensement de la population.

Dans cette analyse, le territoire de la CU Caen la Mer a été divisé en six secteurs : Caen, les couronnes urbaines Est et Ouest ainsi que les espaces périurbains Est, Nord et Ouest.

« **Caen** », ville-centre de l'agglomération qui concentre une forte part de la population et des emplois, a été isolée.

La « couronne urbaine Est », très urbanisée, regroupe les communes les plus peuplées de l'agglomération après Caen. Cette couronne, qui offre un parc de logements diversifié, est historiquement le lieu de résidence privilégié par les catégories plutôt populaires/ouvrières, malgré un certain renouvellement sociodémographique d'une partie de ce territoire, notamment à proximité de Caen.

Le « **périurbain Est** » se trouve dans la continuité de la « couronne urbaine Est », avec une population constituée plutôt de catégories populaires.

La « **couronne urbaine Ouest** » regroupe des communes moins marquées par l'urbanisation, de plus petite taille et avec davantage de logements individuels. Les « classes moyennes » sont plus présentes au sein de cette couronne.

Dans le « **périurbain Ouest** », la population est plus aisée que dans le « périurbain Est » et son vieillissement est plus marqué.

Enfin, le « **périurbain Nord** » regroupe, notamment, les communes littorales attractives pour les retraités. Ce secteur accueille également une part importante des ménages les plus aisés de la communauté urbaine.

Les migrations internes sont retenues dans cette analyse uniquement lorsqu'elles impliquent un changement de secteur de résidence. On retient ainsi 36 % de l'ensemble des migrations internes.

Les migrations en lien avec la CU, qu'elles soient entrantes, sortantes ou internes, ont pu être classées dans sept groupes principaux de mobilités grâce aux caractéristiques des ménages avant et après la migration. Lorsque l'âge du référent fiscal est significativement plus faible après la migration qu'avant, le déménagement correspond à un départ du domicile parental. Lorsqu'il est à l'inverse significativement plus élevé, la migration correspond à un retour au domicile parental. Les 65 ans ou plus sont regroupés dans une même catégorie, quelle que soit leur situation familiale. Ils ne sont donc pas comptabilisés dans les couples ou dans les personnes ne vivant pas en couple par exemple. Les couples avec enfant(s), les couples sans enfant, les familles monoparentales et les personnes vivant seules ou en colocation complètent ces différents profils de ménages migrants. Dans 8 % des cas, il n'a pas été possible de rattacher les mobilités à l'un de ces groupes.

Pour en savoir plus

Publications

- Silvestre E., « Les étudiants et jeunes actifs quittent davantage la Normandie qu'ils ne s'y installent », *Insee Flash Normandie* n° 43, juin 2017.
- Bovi H., « Rennes Métropole : de nombreux arrivants, à tous les moments de la vie », *Insee Analyses Bretagne* n° 62, octobre 2017.
- Collette L., « Portrait des habitants de Caen-métropole : analyse des évolutions 1999-2014 », Publication Aucame

Insee Dossier

L'Insee Normandie, l'Agence d'Urbanisme de Caen Normandie Métropole (Aucame) et la commune d'Hérouville-Saint-Clair se sont associés afin d'analyser les dynamiques résidentielles au sein de la communauté urbaine de Caen la Mer, mais également de la ville d'Hérouville-Saint-Clair.

Entre 2015 et 2016, la population de la communauté urbaine de Caen la Mer a progressé : les naissances sont plus nombreuses que les décès, et il y a davantage de nouveaux arrivants que de départs. Caen, impliquée dans la majorité de ces échanges avec l'extérieur, est la porte d'entrée de l'agglomération.

Parmi l'ensemble des migrations en lien avec Caen la Mer, plusieurs profils migratoires caractérisent les ménages mobiles. Les déménagements impliquent le plus souvent des jeunes qui quittent le domicile de leurs parents pour venir étudier ou travailler dans l'agglomération, principalement à Caen. Ces jeunes sont nombreux à retourner chez leurs parents après avoir effectué leurs études ; leurs départs représentent près d'une sortie de l'agglomération sur cinq. Les 65 ans ou plus arrivant dans la communauté urbaine s'installent plus fréquemment dans le périurbain Nord. Les personnes seules ou en colocation emménagent autant dans l'agglomération qu'elles n'en partent, et représentent près d'un quart des déménagements. Caen la Mer est peu attractive pour les couples, qu'ils aient ou non des enfants, ceux-ci quittant légèrement plus l'agglomération qu'ils n'y entrent. Enfin, les familles monoparentales déménagent plus souvent à proximité de leur ancien domicile que les autres ménages.

Des tendances migratoires propres à chaque secteur de l'agglomération se distinguent. Ainsi, près de la moitié des entrées « caennaises » sont le fait de jeunes quittant le domicile parental. Les migrations en lien avec les couronnes urbaines concernent principalement les ménages de personnes seules ou en colocation. Les espaces périurbains attirent davantage les couples, avec ou sans enfant(s).

Hérouville-Saint-Clair, deuxième ville de l'agglomération, gagne des habitants. Elle attire les jeunes ménages quittant le domicile parental, mais est déficitaire pour les couples.

Insee Dossier n° 15
Avril 2020



Insee Normandie

5, rue Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Pascal Julien

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
Crédits photos : Minefi - Sircom - Aucame
ISSN : 2606-2070 (impression)
ISSN : 2493-7452 (en ligne)

© Insee 2020

